

DEMANDE D'INSCRIPTION/REPRISE À LA BCE

(nom et n° de tél. de l'intermédiaire éventuel:)

PERSONNE PHYSIQUE	PERSONNE MORALE
LA MODIFICATION CONCERNE:	TOUTE L'ENTREPRISE UNITÉ D'ÉTABLISSEMENT
NOM DU CHEF D'ENTREPRISE/GÉRANT :	
PRÉNOM :	
RUE :	N° :
LOCALITÉ :	CODE POSTAL :
NUMÉRO NATIONAL :	NATIONALITÉ:
FAX:	TÉLÉPHONE/GSM :
E-MAIL :	
ACTIVITÉ COMMERCIALE :	
.....	
.....	

PREUVE DES CONNAISSANCES DE GESTION DE BASE* :

QUI¹?

s'il s'agit d'une autre personne que le chef d'entreprise/gérant :

- **faire compléter le contrat de mandat**
- *noter nom, adresse, n° national, nationalité*

.....

.....

.....

COMMENT²?

(joindre documents)

** les connaissances de gestion de base ne doivent pas être prouvées s'il s'agit de l'inscription d'une unité d'établissement*

SI PROFESSION RÉGLEMENTÉES: PREUVE DES CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES³ :

QUI⁴?

s'il s'agit d'une autre personne que le chef d'entreprise/gérant:

- **faire compléter le contrat de mandat**
- *noter nom, adresse, n° national, nationalité*

.....

.....

.....

COMMENT⁵?

(joindre documents)

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ :

Rem. *Si plusieurs professions réglementées sont exercées, les données susmentionnées doivent être complétées séparément pour chaque profession!!!*

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE :
 DATE DE DÉBUT D'ACTIVITÉ :
 NUMÉRO DE COMPTE BANCAIRE IBAN :

SIÈGE D'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE :
 RUE : N° :
 LOCALITÉ : CODE POSTAL :

ASSUJETTISSEMENT À LA TVA : OUI NON
 TYPE D'ASSUJETTI⁶ :
 RÉGIME DE TVA⁷ :

JE SOUHAITE M'ENREGISTRER MOI-MÊME À LA TVA ME FAIRE ENREGISTRER À LA TVA PAR
 L'INTERMÉDIAIRE D'EUNOMIA

Case supplémentaire, à compléter uniquement si vous choisissez pour les services d'Eunomia pour l'enregistrement à la TVA

CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL PRÉSUMÉ (HORS TVA) POUR L'ENSEMBLE DE L'ACTIVITÉ :

Y A-T-IL EU REPRISE DE FONDS DE COMMERCE ? OUI NON

Si OUI, précisez :

N° D'ENTREPRISE DU CÉDANT :

NOM ET PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU CÉDANT :

REPRISE DU FONDS DE COMMERCE : TOTALE PARTIELLE

REPRISE DU SOLDE DU COMPTE COURANT TVA OUVERT AU NOM DU CÉDANT :
 OUI NON

ENGAGEMENT DE PERSONNEL : OUI NON

AFFILIATION À LA CAISSE D'ASSURANCES SOCIALES MULTIPEN : OUI NON

AFFILIATION À UN SECRÉTARIAT SOCIAL : OUI NON

Case supplémentaire, à compléter uniquement s'il s'agit d'une inscription d'une personne morale

N° D'ENTREPRISE⁸ :

FORME JURIDIQUE⁹ :

SIÈGE SOCIAL :

RUE : N°

CODE POSTAL : LOCALITÉ :

Case supplémentaire, à compléter uniquement s'il s'agit d'une inscription d'une unité d'établissement (PP ou PM)

N° D'ENTREPRISE:

DÉNOMINATION COMMERCIALE:

ADRESSE D'UNITÉ D'ÉTABLISSEMENT :

RUE : N°.....

CODE POSTAL: LOCALITÉ :

TOUTES LES ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE SONT-ELLES EXERCÉES DANS LA NOUVELLE UNITÉ D'ETABLISSEMENT ?

..... OUI NON

SUR BASE DES DONNÉES COMPLÉTÉES SUR CE FORMULAIRE, JE DEMANDE :

l'inscription à la BCE ;

l'activation du numéro d'entreprise comme numéro d'identification à la TVA ;

l'affiliation à la caisse d'assurances sociales MULTIPEN.

ET FAIS UN VIREMENT DE 85,5 EURO (+ 60,50 EURO si Eunomia doit activer le numéro d'identification à la TVA)

SUR LA COMPTE BANCAIRE IBAN: BE70 0014 0364 1025 BIC: GEBA BEBB À L'ATTENTION DE EUNOMIA-MULTIPEN

METTEZ DANS LA COMMUNICATION VOTRE NOM ET DANS LE CAS D'UNE REPRISE VOTRE NUMÉRO DE L'ENTREPRISE

Votre demande sera exécutée lors de la réception de votre paiement

Fait à le

Signature du requérant

DOCUMENTS À FOURNIR À Eunomia-Multipen, Zeutestraat 2 B, 2800 Mechelen, tel. 015/451248, fax 015/451246

COPIE DE LA CARTE D'IDENTITÉ DU CHEF D'ENTREPRISE /GÉRANT (RECTO/VERSO)

PREUVE DES CONNAISSANCES DE GESTION DE BASE

PREUVE DES CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES (SI PROFESSION RÉGLEMENTÉE)

PROCURATION TVA (SI EUNOMIA DOIT S'OCCUPER DE L'ENREGISTREMENT A LA TVA)

CONTRAT DE MANDAT (SI LES CONNAISSANCES DE GESTION DE BASE OU LES CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES SONT PROUVÉES PAR UN TIERS ¹⁰)

DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES S'IL S'AGIT D'UNE PERSONNE MORALE:

PUBLICATION AU MONITEUR BELGE DE LA NOMINATION DU GÉRANT

COPIE DE L'ACTE CONSTITUTIF DE LA SOCIÉTÉ

Explications

1. si **personne physique** :
chef d'entreprise
conjoint ou partenaire cohabitant
salarié
aidant indépendant (apparenté jusqu'au 3^e degré)

si **personne morale** :
gérant
salarié
associé actif
administrateur de la société qui administre

2. diplôme
expérience pratique
dispense entreprise conformément à la loi-programme du 10/02/1998
dispense grande entreprise
attestation CEE
attestation d'établissement précédemment délivrée

3. liste des professions réglementées (**NOUVELLES REGLEMENTATION D'ETABLISSEMENT DEPUIS 01/09/2007**)

Les arrêtés royaux qui ne changent pas

20010 Grossiste en viandes-chevillard
20034 Installateur-frigoriste
20035 Dégraisseur-teinturier
20040 Restaurateur et/ou traiteur-organisateur de banquets
20043 Boulanger-pâtissier

3 nouveaux arrêtés royaux :

BICYCLETES ET VEHICULES A MOTEUR

20100 Véhicules à moteur – comp.prof. intersectorielle
20101 Cycles
20102 Véhicules jusque 3,5 tonnes
20103 Véhicules jusque 3,5 tonnes

remplacement :

012 Mécanicien de cycles
013 Mécanicien de cyclomoteurs
014 Mécanicien de motocyclettes
026 Garagiste-réparateur
029 Négociant en véhicules d'occasion
037 Carrossier-réparateur

CONSTRUCTION ET ELECTROTECHNIQUE :

20201 Gros Œuvre
20202 Plafonnage, cimentage, chape
20203 Carrelage, marbre, pierre naturelle
20204 Toiture, étanchéité
20205 Placement, réparation, menuiserie/vitrierie
20206 Menuiserie générale
20207 Finition
20208 Installation (chauffage, climatisation, sanitaire, gaz)
20209 Electrotechnique
20210 Entreprise générale

Remplacement :

001 Entrepreneur menuisier-charpentier
002 Installateur en chauffage central
003 Entrepreneur plafonneur-cimentier
008 Entrepreneur de peinture
015 Entrepreneur de maçonnerie et de béton
016 Entrepreneur tailleur de pierres
019 Entrepreneur marbrier
021 Entrepreneur carreleur
022 Installateur-électricien
023 Tapissier-poseur de revêtements des murs et du sol
027 Entrepreneur de vitrage
030 Installateur sanitaire et de plomberie
031 Installateur de chauffage au gaz par appareils individuels
032 Entrepreneur de zinguerie et de couvertures métalliques de constructions
033 Entrepreneur de couvertures non métalliques de constructions
039 Fabricant-installateur d'enseignes lumineuses
041 Entrepreneur d'étanchéité de constructions
042 Entrepreneur de travaux de démolition

ACTIVITES RELATIVES AUX SOINS DES INDIVIDUS :

20301 Coiffeur/coiffeuse
20302 Esthéticien(ne)
20303 Pédicure
20304 Masseur/masseuse
20305 Opticien
20306 Technicien dentaire
20307 Entrepreneur de pompes funèbres

remplacement :

006 Coiffeur
011 Opticien
025 Technicien en prothèse dentaire
038 Entrepreneur de pompes funèbres
044 Esthéticien(ne)

4. si **personne physique** :
 chef d'entreprise
 conjoint ou partenaire cohabitant
 salarié
 aidant indépendant (apparenté jusqu'au 3^e degré)

 si **personne morale** :
 gérant
 salarié
 associé actif
 administrateur de la société qui administre
5. idem (?)
6. ordinaire (réalise exclusivement des opérations soumises à la TVA)
 mixte (réalise en partie des opérations soumises à la TVA)
 exempté (réalise exclusivement des opérations non soumises à la TVA)
 l'entreprise est une personne morale non assujettie
7. régime normal de la TVA avec dépôt de déclarations trimestrielles
 régime normal de la TVA avec dépôt de déclarations mensuelles
 régime du forfait
 franchise de taxe pour chiffre d'affaires < 15.000 EUR
 régime particulier des exploitants agricoles
 régime particulier des exploitants agricoles + régime normal avec dépôt de déclarations trimestrielles
 régime particulier des exploitants agricoles + régime normal avec dépôt de déclarations mensuelles
 régime particulier des exploitants agricoles + régime de la franchise de taxe
 régime particulier des exploitants agricoles + régime du forfait
 régime particulier des exploitants agricoles + régime normal avec dépôt de déclarations trimestrielles + régime du forfait
 régime particulier sans dépôt de déclarations à la TVA
8. Les personnes morales doivent d'abord se rendre au greffe du tribunal de commerce pour y déposer les statuts, les actes de nomination et toutes modifications aux statuts. Les personnes morales reçoivent leur numéro d'entreprise par le biais du greffe. Après quoi seulement, elles doivent s'adresser à un guichet d'entreprises.
9. SA
 SCRI
 SCRI, coopérative de participation
 SCRL
 SCRL, coopérative de participation
 SPRL unipersonnelle
 Société en nom collectif
 Société en commandite simple
 Société en commandite par actions
 SPRL
 SC
 ASBL
 SC sous forme de SCRIS
 SC sous forme de SCRL
 SC sous forme de Société en nom collectif
 SC sous forme de Société en commandite simple
 SC sous forme de Société en commandite par actions
 SC sous forme de SA
 SC sous forme de SPRL
 SC sous forme de Société agricole
 Autres

10. Outre le contrat de mandat, une deuxième preuve doit toujours être fournie concernant le préposé :
 - Conjoint ou partenaire cohabitant : preuve du mariage ou preuve de la cohabitation par un extrait du registre de la population
 - Aidant indépendant : attestation de la caisse d'assurances sociales
preuve du lien de parenté jusqu'au 3^e. degré par un extrait du registre de la population
 - Salarié : copie du contrat de travail